



COMITE DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE SPORT BOULES LYONNAISES

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION ARBITRAGE A ANGOULEME DU VENDREDI 16 AVRIL 2010



Convocation de la Commission Arbitrage du Comité Bouliste Départemental de la Charente par son Président Monsieur Jean-Pierre LICHTLIN et par la Présidente Départementale Madame Josette PLINET, le vendredi 16 avril 2010 à partir de 19h00 à ANGOULÊME.

Ordre du jour :

- Révision du cahier des charges pour tous les championnats départementaux ;
- Rappel de certaines règles à respecter ;
- Questions diverses.

Arbitres présents :

- Mr LICHTLIN Jean-Pierre
- Mr LICHTLIN Frantz
- Mr BROUILLET Didier
- Mr DELLE CASE Jean-Claude
- Mr FLEURANCEAU Francis
- Mr BAYLET Michel

Arbitres absents :

- Mr MEURAILLON André (**Excusé**)
- Mr PAMPIGLIONE Paul (**Excusé**)
- Mr RASTAU Henri-Bernard (**Excusé**)
- Mr DESOUCHES Norbert

Candidats qui ont passé le dernier examen d'arbitre :

- Mr CARNEIRO Jean-Paul
- Mr MARTIN Michel

Membres du CBD présents :

- Me PLINET Josette
- Mr MONTICO Alain



La Présidente

Madame PLINET Josette

45, rue de Vorpsal

16100 COGNAC

☎: 05 45 32 59 05

☎: 06 78 36 69 26

✉: josette.plinet@neuf.fr

Le Secrétaire Général

Monsieur MONTICO Alain

10B impasse Paul BERT

16160 GOND PONTOUVRE

☎: 05 45 68 49 54

✉: alain.montico@free.fr

Madame Josette PLINET, Présidente du Comité Départementale, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres de cette commission, ainsi qu'à Messieurs CARNEIRO Jean-Paul et MARTIN Michel, candidats qui ont passé, dernièrement, l'examen d'arbitre Départemental. Les résultats de cet examen seront connus à partir du 30 avril 2010.

1. Rappels sur les règles à respecter :

- ✚ Suite à certains propos tenus par les membres de la commission, la Présidente insiste sur le fait qu'il n'y a pas plus de problème sur le comité de la Charente que sur les autres Départements. Les points délicats sont abordés et traités lors des réunions de CBD. Il convient donc de faire usage de son droit de réserve et ne pas polémiquer sur les terrains. Le relevé de décisions du Comité Directeur, en date du 22/03/2010, précise aux organisateurs d'être vigilants sur : l'ouverture des buvettes, le tabagisme sur les terrains et les tenues vestimentaires.
- ✚ La Chartre de Fonctionnement des Organiseurs & Arbitres, votée le 09 avril 2004 est toujours en vigueur. Madame la Présidente précise qu'elle soit respectée dans l'organisation de nos compétitions. Vous en trouverez une copie à la fin de ce compte rendu.
- ✚ Dernièrement, Monsieur LUCE Claude, licencié en l'Ardèche a demandé sa mutation, hors saison, sur la Charente pour convenance personnelle. Son dossier a été adressé à la FFSB afin que sa nouvelle licence lui soit établie. Pour le moment, ce licencié ne peut pas jouer sur les concours de type Propagande.
- ✚ Pour information, Monsieur DELLE CASE a été demandé par la FFSB pour arbitrer à BELLECOUR.

2. Les Championnats Départementaux :

- L'AS de CHASSENEUIL n'étant plus en mesure d'organiser le Championnat Départemental Simples, en conséquence il se déroulera donc à ANGOULEME.
- Championnat Départementaux, modifications des arbitres :
 - **Éliminatoires Simples 3° et 4° F4** 18 Avril 2010 ANGOULEME
Messieurs LICHTLIN JP et FLEURANCEAU F
 - **Éliminatoires Doubles 3° et 4° F4** 08 & 09 Mai 2010 CHATEAUBERNARD
Monsieur DELLE CASE JC
 - **Éliminatoires Vétérans** 20 Mai 2010 GONDEVILLE
Messieurs PAMPIGLIONE P ou DELLE CASE JC et BROUILLET Didier
 - **Éliminatoires Quadrettes 3° et 4°** 19 & 20 Juin 2010 ANGOULEME
Messieurs BAYLET M et FLEURANCEAU F

3. Questions diverses :

- Madame la Présidente souhaiterait que les arbitres n'arbitrent pas les manifestations de leurs clubs.
- Le Président Régional des Arbitres souhaiterait un échange des arbitres entre les départements. Cependant il faudrait que les frais de déplacement soient remboursés dans le

mois qui suit la demande. Ce problème qui sera remonté auprès de la Commission des Finances Régionales lors de la prochaine réunion de CBR.

- Une commande groupée avec le CBR sera faite pour acheter le matériel nécessaire aux futurs arbitres de la Charente.



Fin de la séance à 20h45.



Fait le 16/04/2010
A ANGOULEME

**Le Secrétaire de la
Commission Arbitrage**

MONTICO Alain

A handwritten signature in black ink, appearing to be the name 'Alain Montico'.

CHARTRE DE FONCTIONNEMENT ORGANISATEURS ARBITRES COMITE DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE

1- ORGANISATEUR : COMITES A.S. & E.S.B

5 minutes avant le début de la compétition -annonce :

- **Indiquer les horaires : début, arrêt, reprise de la compétition ;**
- **Indiquer nombre de points et la durée des parties ;**
- **Rappeler que les boules doivent être boules en fond de jeu ;**
- **La tenue obligatoire à partir de : à préciser. ...**
- **Interdiction de fumer sur les jeux.**

2- L'ARBITRE

Présent 30 minutes avant le début de la compétition, en tenue obligatoire :

- **Validation des 5 points avec l'organisateur ;**
- **Donne des consignes (si nécessaire) à l'assesseur ;**
- **Assiste au tirage au sort ;**
- **Siffle le début de la compétition ;**
- **Applique et fait appliquer le RTI et le règlement sportif sur le terrain.**